

Conditions de participation Fan Video

1. toutes les personnes physiques âgées de 18 ans et plus peuvent participer.
2. la participation est possible entre le 1.10.2021 et le 22.10.2021. La participation est gratuite et uniquement possible via www.swisscitymarathon.ch/fan.
3. Chaque participant doit fournir son nom, son prénom et son adresse électronique.
4. En téléchargeant la vidéo, le participant cède à l'association SwissCityMarathon-Lucerne et à la société Bild und Ton B+T AG l'intégralité des droits d'auteur, illimités en termes d'espace, de temps et de sujet. En particulier, le participant accepte l'utilisation suivante de son image/vidéo :
Par le biais de tous les canaux de médias sociaux du SwissCityMarathon - Lucerne, de Bild und Ton B+T AG, de la newsletter du SwissCityMarathon - Lucerne, du site web du SwissCityMarathon - Lucerne, des spots télévisés, de tous les canaux de communication du SwissCityMarathon - Lucerne et de tous les partenaires médias.
5. Les chaînes de télévision / médias peuvent filmer des extraits des messages vidéo et les diffuser sur leurs canaux de communication, notamment la télévision.
6. le participant confirme qu'il détient tous les droits sur la vidéo envoyée. Il assure expressément que les personnes représentées dans la vidéo ont été informées de la portée de l'utilisation conformément aux présentes conditions de participation avant le téléchargement et qu'elles l'ont expressément acceptée.
7. le participant confirme que la vidéo téléchargée n'enfreint pas les droits de tiers de quelque manière que ce soit, notamment les droits de marque, les droits d'auteur et les droits de la personnalité, et que la vidéo ne contient aucun contenu préjudiciable aux mineurs, pornographique, raciste, faisant l'apologie de la violence ou tout autre contenu illégal ou répréhensible. Si, malgré cette assurance, le matériel visuel porte atteinte aux droits de tiers et que l'association SwissCityMarathon - Lucerne en subit un préjudice, elle peut faire valoir des droits de recours contre le participant.
8. L'association SwissCityMarathon - Lucerne se réserve le droit de sélectionner, de monter, de modifier et de préparer des vidéos individuelles à partir des vidéos téléchargées et de diffuser uniquement ces vidéos le jour même de l'événement et dans le cadre de mesures publicitaires ultérieures, etc. Il n'y a aucune garantie qu'une vidéo téléchargée sera utilisée. Il n'y a aucune garantie qu'une vidéo soumise sera publiée.
9. L'Association SwissCityMarathon - Lucerne peut supprimer une vidéo sans raison et sans préavis en cas de violation des conditions de participation, de contenu illégal ou autrement répréhensible.
10. L'association SwissCityMarathon - Lucerne se réserve le droit d'exclure des participants de la campagne en cas de soupçon de manipulation ou de violation des conditions de participation et de modifier ou de mettre fin à la campagne à tout moment.
11. Le participant accepte que l'association SwissCityMarathon - Lucerne utilise les données personnelles reçues à des fins de marketing.
12. la campagne est soumise au droit suisse. Le lieu de juridiction est Lucerne.

Lucerne, 20.09.2021